finance ; c'est un portrait en buste très-petit, qui a été reproduit, au moyen de la gravure sur bois, dans les *Annales de l'imprimerie des Estienne*. La statue de Robert Ier est une de celles qui, au nombre de douze, ont été exécutées pour décorer la principale entrée de l'Hôtel de ville de Paris.

**ESTIENNE** (Charles), imprimeur, troisième fils de Henri Ier, frère du précédent, né en 1504, mort à Paris en 1564. Comme ses deux frères, Robert Ier et François, il reçut une solide éducation dans la maison paternelle, sous la direction de Lascaris. Ses goûts le portèrent vers l'étude de la médecine, et, très-jeune encore, il fut reçu docteur à la Faculté de Paris. Lazare Baïf le choisit pour précepteur de son fils Antoine, qui devint l'un des meilleurs poètes de la Pléiade, et il l'emmena avec sa famille, en 1540, lorsqu'il fut envoyé comme ambassadeur en Allemagne et en Italie. Dans ces voyages, Charles Estienne entra en relation avec les savants les plus distingués des pays qu'il visita, et se lia d'amitié particulièrement avec Paul Manuce. Il contracta en même temps en Italie le goût de l'archéologie, science sur laquelle il publia quelques dissertations. En 1545, il fit imprimer chez Simon de Colines un grand ouvrage d'anatomie : *De dissectione partium corporis humani* (gr. in-fol., fig. — Les figures, au nombre de 62, et les vignettes imprimées dans ce livre ont aujourd'hui fort peu de valeur pour la science anatomique ; mais elles sont remarquables comme productions de la gravure sur bois). Le même ouvrage, traduit en français, a paru sous ce titre : la *Dissection des parties du corps humain, divisée en trois livres, par Charles Estienne, docteur en médecine, avec les figures et déclaration des incisions, composées par Estienne de La Rivière, chirurgien* (Paris, Simon de Colines, 1546, in-fol., fig.). Cette édition contient deux planches de plus que l'édition latine, et c'est la dernière où figure le nom du célèbre imprimeur Simon de Colines.

Lorsque son frère Robert eut quitté la France pour se soustraire aux persécutions dont il était l'objet, Charles, resté fidèle à la religion catholique, prit pour son compte la direction de l'imprimerie du pauvre fugitif, afin de sauver les intérêts de ses neveux, restés ou revenus à Paris, et dont il se fit le protecteur. Il s'acquitta de cette tâche avec habileté, sans cesser néanmoins d'exercer l'art de guérir. Le titre d'imprimeur du roi lui ayant été conféré, il termina les ouvrages commencés par son frère, et, dès 1551, parut la belle édition *princeps* du texte grec d'Appien : *Lutetiæ, typis regiis, cura ac diligentia Caroli Stephani* (in-fol.). L'année suivante, il obtint du roi Henri II la mainlevée du séquestre mis sur les biens des enfants de Robert, par suite du départ de ce dernier pour Genève. Il publia, cette même année, le *Guide des chemins et fleuves de France*, ainsi que les *Voyages de plusieurs endroits de France*, en forme d'itinéraires. Il en donna trois éditions. En 1553, il fit paraître en latin un *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations, hommes, lieux, fleuves, montagnes*, excellent travail dont son frère Robert avait donné des essais, et qui, augmenté à chaque édition nouvelle dans l'espace de deux siècles, est devenu le *Dictionnaire* de Moréri. En 1554, il fit paraître son *Prædium rusticum, in quo cujusvis soli vel culti vel inculti plantarum vocabula ac descriptiones, earumque conservandarum atque excolendarum instrumenta tam ob oculos describuntur* (Paris, pet. in-8° de 648 p., et index). L'auteur refondit dans ce livre divers opuscules sur l'agriculture, l'horticulture, la viniculture, etc., qu'il avait déjà publiés plusieurs fois séparément. Depuis, il traduisit, ou plutôt rédigea en français, avec des additions considérables, le *Prædium rusticum*, qui fut publié l'année même de sa mort par son gendre, le médecin Jean Liébault, sous le titre suivant : *l'Agriculture et Maison rustique de Charles Estienne, docteur en médecine* ; « en laquelle est contenu tout ce qui peut estre requis pour bastir maison champestre, prévoir les changements et diversitez du temps, médiciner les laboureurs malades, nourrir et médiciner le bestial et volaille de toutes sortes, dresser jardin tant potager, médicinal que parterre, gouverner les mouches à miel, tirer conserve, confire les fruicts, fleurs, racines et escorces, préparer le miel et la cire, planter, enter et médiciner toutes sortes d'arbres fruicticrs, faire les huiles, distiller les eaux, avecques la théologie pourtracts d'alenbics pour la distillation d'icelles, entretenir les prés, viviers et estangs, labourer les terres à graines, façonner les vignes, planter vous de haute Allemand et taillis, bastir la garenne, la héronnière et le parc pour les bestes sauvaiges, plus un brief recueil des chasses du cerf et du sanglier, du lievre et du regnard, du lou, blereau, du connin et du loup et de la fauconnerie (Paris, Iaques du Puits, 1564, in-4°, fig.). » C'est la première édition d'un livre qui a eu beaucoup de succès et dont le second titre : *Maison rustique*, adapté à de nouveaux ouvrages du même genre, s'est reproduit jusqu'à nos jours. Cet ouvrage a été réimprimé deux fois en 1565 (Paris, in-4°, et Lyon, in-16), puis en 1570, en 1578, en 1583, en 1586 et en 1589, avec des additions de Liébault (in-4°). Trente autres éditions, toutes de format in-4°, imprimées à Lyon ou à Paris, de 1581 à 1702, sont indiquées dans le *Catalogue* de J.-B. Huzard (2e part., p. 729 et suiv.).

En 1555, Charles Estienne publia une fort belle édition des œuvres complètes de Cicéron (4 tom. en 2 vol. in-fol.), qu'il dédia à son protecteur, le cardinal Charles de Lorraine. C'est à la recommandation de ce prélat que le roi Henri II accorda à Charles Estienne le privilége qui lui concédait pendant dix ans le droit d'imprimer seul les œuvres de Cicéron. Chaque tome est accompagné de *variæ lectiones* et d'un index très-complet. M. Ambroise-Firmin Didot est devenu possesseur, en 1835, d'un exemplaire de cette édition avec des corrections autographes de Henri II Estienne.

Les espérances dont Charles s'était bercé sur le succès de son grand ouvrage, le *Thesaurus Ciceronianus* (1557, in-fol.), pour rétablir ses affaires commerciales, qui se trouvaient dans le plus triste état, furent entièrement déçues. Il végéta quelques années encore, et enfin, en 1661, ses créanciers le firent enfermer au Châtelet de Paris, où il mourut après trois ans de détention. Charles Estienne était d'un caractère jaloux et irascible, qui lui avait aliéné ses confrères. Dans son malheur, il fut abandonné de tous, même de ses neveux, pour lesquels il s'était dévoué. Pendant les dix années qu'il a exercé l'art typographique, il a publié cent et une éditions.

« Si comme typographe, dit l'auteur des *Annales de l'imprimerie des Estienne*, Charles n'a pas conquis, à l'exemple de son frère Robert et de son neveu Henri II, ce renom impérissable qui immortalise cette nombreuse famille, il vient après eux partager leur célébrité, avec d'autant plus de titres, de charité chrétienne et littéraires, la haute et première place dans cette profession, dans laquelle il sut obtenir des succès, il ne devait en faire la sienne que par l'effet des persécutions ecclésiastiques qui furent sous Robert dans la nécessité de chercher un refuge sur la terre étrangère. » — Sa fille, OLYMPE-NICOLE, mariée vers 1564 au médecin Jean Liébault, vécut dans une misère affreuse, et son mari mourut presque d'inanition, en 1596. On lui doit, entre autres écrits, les *Misères de la femme mariée, où se peuvent voir les pathétiques tragédies qu'elle reçoit durant sa vie, mis en forme de stances*.

**ESTIENNE** (Henri II, surnommé **le Grand**, seigneur DE GRIBER), fils aîné de Robert Ier, né à Paris en 1528, mort à Lyon en mars 1598. Formé pour l'érudition, qu'on ne séparait pas alors de la profession d'imprimeur, il reçut dans la maison de son père une éducation brillante, dirigée surtout vers la philologie, suivit ensuite les leçons de Dantès et de Turnèbe, et partit à l'âge de dix-huit ans pour l'Italie, afin de fouiller les bibliothèques et de chercher des manuscrits grecs. « Cet homme extraordinaire, qui voyagea la moitié de sa vie, dit M. F. Didot, savait à fond toutes les langues modernes aussi bien que les langues anciennes, et quelquefois même les langues orientales. » Il se lia dans ses voyages avec les hommes les plus distingués du siècle, et revint à Paris après avoir collationné une immense quantité de manuscrits.

En 1550, il alla visiter les bibliothèques d'Angleterre, et dans ce voyage il fut reçu à la cour par le jeune roi Edouard VI. Il s'arrêta ensuite dans le Brabant, en attendant que son père eût achevé les préparatifs de son départ pour Genève, où il ne tarda pas à le rejoindre. De retour à Paris, en 1554, Henri Estienne y publia la première édition d'*Hiéroclès*, dont il avait découvert deux manuscrits, et il accompagna le texte grec d'une traduction latine et d'une grammaire du style et de l'élégance et de fidélité. Cette découverte fut un événement littéraire. Remy Belleau s'empressa de tourner en vers français les poésies d'*Anacréon*, et Ronsard, de son côté, imita, dit à cette occasion dans une de ses odes :

Verse donc, et reverse encor
Dedans cette grand' coupe d'or,
Je vais boire à Henry Estienne,
Qui des enfers nous a rendu
Du vieil Anacréon perdu
La douce lyre téienne.

En 1555, Henri retourna à Genève, puis en Italie, voyage dans lequel il découvrit à Rome des fragments de Diodore de Sicile, collationna le texte de Diogène Laërce, et fit imprimer, à Venise, une traduction de *Théocrite* et autres poésies bucoliques. Rentré à Genève, il épousa, le 1er décembre de cette année, Marguerite Pillot, fille de Marguerite Deschamps, dite Duchemin, seconde femme de son père. L'année suivante, Henri donna une édition des *Psaumes de David*, avec quatre traductions latines faites par quatre illustres poètes, un Français, un Italien, un Allemand et un Ecossais.

En 1557, il fixa définitivement sa résidence à Genève, où il fonda une imprimerie distincte de celle de son père. Il prit en même temps pour marque l'*olivier*, avec la devise : *Noli altum sapere, sed time*. Dans le courant de cette même année, il publia, avec des commentaires et des préfaces, la première édition de l'*Apologie pour les chrétiens*, par Athénagore ; la première édition de *Maxime de Tyr*, dont le texte avait été rapporté d'Italie par Jean Lascaris ; quelques écrits d'Aristote et de Théophraste, inédits ; les tragédies d'Eschyle, parmi lesquelles celle d'*Agamemnon* se trouve pour la première fois tout entière ; les textes grecs inédits des *Fragments des historiens Césias, Agatharchide, Memnon*, et les *Ibériques* et *Annibaliques* d'Appien ; et enfin, son *Lexicon Ciceronianum græco-latinum*, un de ses ouvrages les plus rares et les plus estimés. Les dépenses de ses voyages, ses frais d'établissement et ceux que lui occasionnèrent les publications que nous venons de mentionner, eurent bientôt épuisé ses ressources, et, dès 1558, il n'aurait pu continuer ses travaux si Hulric Fugger, riche banquier d'Augsbourg, ne lui eût fourni généreusement les fonds dont il avait besoin. C'est par reconnaissance qu'il prit le titre d'imprimeur de Fugger. Les mots : *Excudebat Henricus Stephanus, Hulderici Fuggeri typographus*, se trouvent sur le seul volume qu'il ait imprimé cette année, l'édition originale des *Constitutions et Edits de l'empereur Justinien*.

En 1559, Henri perdit son père, qui, par son testament, l'institua son héritier universel, avec la charge de veiller à l'éducation et à l'établissement de ses frères et sœurs.

Ayant réuni son imprimerie à l'établissement paternel, Henri acheva les travaux qui se trouvaient dans celui-ci en cours d'exécution. Ce fait est rappelé dans la dédicace de son édition de Diodore de Sicile à son protecteur Hulric Fugger. « A la publication des ouvrages inédits de *Denys d'Halicarnasse*, de *Dion* et d'*Appien*, je me félicite de pouvoir joindre celles de *Diodore de Sicile*, dont on ne possédait encore que cinq livres. » Cette édition, augmentée de dix livres et de fragments inédits de cet auteur, doit être regardée comme l'*editio princeps*. Le texte grec y est accompagné d'une traduction latine de Henri Estienne et de ses observations.

En 1560, il dédia à Mélanchthon sa première édition grecque et latine de *Pindare*, et l'année suivante il publia, avec le concours de Fr. Portus, Conrad Gesner et Joachim Camerarius, une édition in-folio de *Xénophon*, grec et latin, dont il améliora le texte au moyen de divers manuscrits.

En 1562, il imprima l'*Exposition ecclésiastique du Nouveau Testament*, qui resta inachevée, l'auteur, Augustin Marlorat, ayant été pendu à Rouen par l'ordre des Guises, pour ses doctrines religieuses.

Il publia aussi la première édition des *Discours de Thémistius* et sa traduction des *Hypotyposes* de Sextus Empiricus. L'année suivante, il fit paraître, en latin, son traité *De l'abus que l'on fait en latin de divers mots grecs*. En 1564, il mit au jour le *Dictionnaire de médecine*, savant ouvrage où il explique en latin les termes grecs usités en médecine, en commençant par Hippocrate et finissant par Celse ; termina l'impression d'un recueil des anciens poètes latins commencé par son père, et donna une édition de *Thucydide*, dont il collationna de nouveau le texte grec sur les manuscrits. Cette année, au mois d'octobre, il eut le malheur de perdre sa femme, personne distinguée par plusieurs qualités, et qu'il chérissait tendrement. Elle n'était âgée que de vingt-cinq ans. Il en avait eu quatre enfants, nommés Henri, Judith, Esther et Isaac ; mais il ne lui restait plus alors que sa première fille, Judith, née en 1559, qui épousa, en 1580, un libraire nommé Le Preux et mourut peu de temps après. Deux ans après (1565), Henri se remaria à Barbe de Wille, de famille écossaise et parente du jurisconsulte Henri Scrimger. De 1565 à 1570, il publia, entre autres ouvrages, une édition in-folio de la *Bible* traduite en français, et une édition in-folio du *Nouveau Testament* en grec, avec deux traductions latines, dont l'une par Théodore de Bèze ; le *Traité de la conformité du langage français avec le grec* ; une superbe édition des *Poetæ græci principes* (1566), dans laquelle ce savant typographe a introduit plusieurs signes pour distinguer les noms propres, les pays, les montagnes et les rivières ; une édition de l'*Anthologie*, de beaucoup supérieure à celle de Venise ; une traduction latine d'*Hérodote*, où, devançant l'opinion de la postérité, il prétend que bien des faits rapportés par cet auteur, et qui pourraient sembler fabuleux, sont cependant vrais ; l'*introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, écrit hardi dans lequel il trace le tableau de la société à son époque, et dont il compare au récit d'Hérodote les erreurs et les monstruosités ; *Artis medicæ principes post Hippocratem et Galenum* (1567, 2 vol. in-fol.) ; une fort belle édition du *Nouveau Testament* (in-8°), dédiée au prince de Condé et à la noblesse protestante de France, comprenant le texte grec, la traduction latine et les commentaires de Théodore de Bèze ; les *Psaumes de David* traduits par Hérodote les vers latins anacréontiques et sapphiques (1568) ; des *Commentaires sur Sophocle* ; des *Commentaires sur Euripide* ; un recueil des divers auteurs qui ont écrit sur l'*Histoire romaine* (4 vol.), avec des index très-complets ; une édition des *Apophthegmes grecs*, dans laquelle il prend pour la dernière fois le titre d'imprimeur de Hulric Fugger ; les textes inédits des *Hymnes* de Synésius et de quelques *Odes* de Grégoire de Nazianze ; la *Plainte de la Typographie au sujet des imprimeurs ignorants qui compromettent cet art* (1568), opuscule latin fort curieux ; une édition du *Nouveau Testament* en grec, latin et syriaque, suivi d'une grammaire chaldéenne et syriaque (2 vol. in-fol.) ; les plus belles *Sentences des comiques grecs*, avec une traduction latine, des notes et un *Traité sur les sentences* (in-24) ; une nouvelle édition de *Diogène Laërce*, augmentée de parties récemment découvertes (1570) ; un recueil de plusieurs écrits, parmi lesquels ceux d'Athanase, d'Anastase et de Cyrille étaient inédits.

L'année 1571 ne vit sortir aucun livre des presses de Henri Estienne. Il s'employa à l'impression des dernières feuilles du plus étendu et du plus célèbre de ses nombreux ouvrages, le *Thesaurus græcæ linguæ*, sanscrite de semblables reproches à propos de son *Apologie pour Hérodote* et de ses épigrammes. Henri répondit que « ce qui, dans ce volume des *Dialogues*, pourroit être trouvé répréhensible étoit mis dans la bouche d'un personnage qu'il combattoit et réfutoit ; qu'il avoit retranché les trois passages qu'on lui avoit commandé de supprimer, et que Théodore de Bèze, qui avoit examiné le livre entier, n'y avoit rien voulu changer. » Il s'éleva surtout contre le reproche d'athéisme, attestant « qu'il n'endureroit jamais un pareil reproche, et que plutôt que d'être un athée il endureroit la mort. » Il demanda qu'on lui montrât ce qui pouvait donner lieu à une telle accusation, et osa dire que, pour s'y refuser, « il falloit être un peu hypocrite. » Sur cette réponse, le conseil arrêta de lui faire bonnes remontrances et censures, et de lui défendre de plus imprimer aucun livre qui n'eût été revu. Sur la proposition de Théodore de Bèze, le conseil fit saisir les exemplaires de l'ouvrage incriminé, et le mois suivant condamna Henri à la prison, pour avoir imprimé sans permission ; mais il le fit élargir au bout de huit jours, sans doute parce que ses ennemis, qui assemblage de mots et de fleurs définitions, etc., travail qui, à première vue, semblerait n'être qu'un labeur presque mécanique, tâche d'homme, exigeait déjà proclamé l'un des plus érudits de son siècle.

Jusqu'au milieu du XVIIe, la famille des Estienne fournit d'habiles typographes et des savants estimables ; mais aucun ne porta si haut la gloire de sa maison que l'illustre imprimeur de Genève.

**ESTIENNE** (Robert II), imprimeur, frère du précédent, né à Paris en 1530, mort à Genève en 1570. Il était le second des neuf enfants de Robert Ier. Amené dans sa jeunesse à Genève, où son père était allé s'établir, il quitta furtivement cette ville, et comme il avait persévéré dans la foi catholique, il rentra en possession des biens paternels, qui avaient été mis sous le séquestre. Il continua ses études et son apprentissage chez son oncle Charles, son tuteur, et, en 1566, il rétablit l'imprimerie de son frère, quelque temps abandonnée.

Après la mort de son oncle Charles, Robert fut nommé imprimeur du roi. Les ouvrages qui sortirent de ses presses sont peu nombreux, mais d'une exécution soignée. Il était en désaccord avec son frère Henri II, lorsqu'il mourut à Genève, laissant trois fils : Robert III, Henri III et François III. Robert a écrit que quelques pièces de vers, dont la plus importante a été composée au sujet de la mort de Ronsard.

**ESTIENNE** (François II), imprimeur, troisième fils de Robert Ier, né à Paris vers 1537. Il avait environ douze ans lorsque son père l'emmena à Genève, où Henri II, son frère aîné, prit soin d'achever son éducation. Il fut un zélé protestant, selon les vœux de son père. En 1562, il forma un établissement à Genève, où il exerça sa profession d'imprimeur, de concert avec Jean et Estienne Anastase. Ses impressions sont peu nombreuses. On cite comme la plus remarquable une *Bible* (1566-1567), ornée de gravures sur bois, luxe contre lequel s'était élevé le conseil de Genève, en 1560. M. A.-F. Didot signale, en outre, un *Calendrier historial*, petit ouvrage imprimé en rouge et noir, avec encadrements et vignettes. Ses fils Gervais et Adrien furent reçus libraires à Paris, l'un en 1612, l'autre en 1614. Adrien eut deux fils, Pierre et Jérôme, reçus libraires à Paris, le premier en 1638, et le second en 1657. En eux s'éteignit la branche de François II Estienne.

**ESTIENNE** (Robert III), imprimeur, fils aîné de Robert II, né vers 1560, mort en 1630. Il était à peine âgé de dix ans lorsque son père mourut. Il fit ses études à Chartres, auprès de Philippe Desportes, qui lui inspira de bonne heure le goût de la poésie ; mais il put-il non-seulement traduire les auteurs grecs et latins, mais encore composer des poèmes en grec, en latin et en français. Son instruction lui mérita le titre d'interprète du roi es langues grecque et latine. Il n'obtint qu'en 1606 l'imprimerie de sa mère, veuve en secondes noces de Mamert Patisson. Ses impressions sont belles, mais n'ont rien de remarquable. Il mettait ordinairement sur ses livres *Robertus Stephanus* R. F. R. N., pour ne point être confondu avec Robert II son père et Robert Ier son aïeul. Comme eux, il continua de prendre pour marque l'*olivier* des Estienne. On a de lui : *Les larmes de saint Pierre et autres vers sur la Passion, plus quelques paraphrases sur les hymnes de l'année à M. Phelypeaux* (Paris, de l'impr. de Rob. Estienne, 1606, pet. in-8°). On cite aussi un *Discours en vers présenté au connestable de Montmorency sur sa venue à Paris* (Paris, M. Patisson, 1595, in-4°), et une traduction des livres I et II de la *Métaphysique* d'Aristote (Paris, 1624, in-8°). Cette traduction fut réimprimée l'année de la mort de Robert et l'ouvrage fut complété par la traduction du livre III, que Robert, son neveu Robert IV, fils de Henri III, trésorier des bâtiments du roi (Paris, 1630). — Robert IV ESTIENNE, qui était alors avocat au Parlement, fut imprimeur de 1630 à 1633. Ses descendants restèrent étrangers à la typographie. — Un frère de Robert IV, Henri IV ESTIENNE, sieur des Fossés, mort en 1647, est l'auteur d'un ouvrage curieux : l'*Art de faire des devises, où il est traicté des hiéroglyphes, symboles, emblesmes, enigmes, sentences, paraboles, rovers, médailles, armes, blasons, cimiers, chiffres et rébus, avec un traicté des rencontres ou mots plaisans, dédié au cardinal Mazarin* (Paris, Jean Paslé, 1645, in-8°), traduit en anglais par Th. Blount (Londres, 1646 et 1650, in-4°).

**ESTIENNE** (Paul), imprimeur français, fils de Henri II, né à Genève en janvier 1566. Après avoir fait de fortes études littéraires, il voyagea en Allemagne, en France, en Angleterre et en Hollande, où il se mit en rapport avec les savants mortels de son père. A la mort de celui-ci, il reprit son établissement et fut mis en possession des manuscrits qu'il avait laissés. Il continua les impressions restées inachevées et, dès 1599, il commença une série de publications importantes, parmi lesquelles on cite un *Euripide*, avec la traduction de Canterus (1602, 2 vol. in-4°), *Pindare, Isocrate, Aristide* (3 vol. in-8°). *Homère*, le *Nouveau Testament* et trois éditions des *Lettres de Pline*. En 1605, Paul se trouva compromis dans la conspiration dite de l'*escalade*, tentée contre Genève, en faveur du duc de Savoie. Il fut d'abord mis en prison, puis proscrit, et, pendant quinze ans, il ne put rentrer dans cette ville. En 1620, un sauf-conduit lui fut accordé, à la demande du gouvernement français, pour qu'il pût traiter de la remise des matrices grecques de Garamond. De 1611 à 1628, huit ouvrages seulement parurent à Genève avec l'indication de l'*olivæ Stephani*. En 1627, Paul vendit son imprimerie et probablement sa librairie aux frères Chouet. On ignore le lieu et la date de sa mort ; mais on sait par Casaubon qu'il n'était pas heureux.

**ESTIENNE** (Antoine), imprimeur français, fils du précédent, né à Genève en 1592, mort à Paris en 1674. Après avoir fait ses études à Lyon, il se rendit en 1612 à Paris, y fit son abjuration entre les mains du cardinal du Perron, obtint des lettres de naturalisation et fut nommé huissier de l'assemblée du clergé avec une pension de 500 livres. Reçu imprimeur en 1613, dès l'année 1615 il prit le titre d'imprimeur du roi. En 1618, il devint membre de la communauté des libraires et imprimeurs, dont il fut élu syndic en 1649. Le nom d'Antoine figure sur la magnifique publication des *Œuvres complètes* de saint Jérôme par Pouzet et Jacques Du Duc (Paris, 1609-1633, 12 vol. in-fol.), dont les deux premiers volumes avaient été imprimés par Claude Morel. Parmi les 125 éditions sorties des presses de cet imprimeur, *Rome* et ses environs encore : *Aristote* (1629, 2 vol. in-fol.) ; *Plutarque* (1624, in-fol.), et le *Nouveau Théâtre du monde* (1661, 2 vol. in-fol.). En 1623, la garde des matrices grecques de Garamond, que le gouvernement français avait fait acheter à Genève, fut confiée à Antoine, qui eut pour ce dépôt une pension de 600 livres et, de plus, un logement gratuit au collége de France. En 1664, Antoine se vit contraint d'arrêter les travaux de son imprimerie par suite des effets de la mauvaise fortune. Devenu infirme, puis aveugle, il languit jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans et mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Son fils, Henri V ESTIENNE, né en 1631, est mort en 1661. A peine âgé de quinze ans, il fut reçu imprimeur libraire (1646) et fut pourvu, en survivance de son père, de l'office d'imprimeur du roi, par brevet du 28 avril 1652. Dans les dernières années de sa vie, il soutint son père avec un dévouement tout filial. On lui doit, entre autres publications, deux éditions des *Essais* de Montaigne (1652 et 1657).

**ESTIENNE** (Ambroise), dominicain français, né en Lorraine, mort en 1694. Il passa la plus grande partie de sa vie dans un couvent de Langres, et composa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Histoire des hommes illustres et des écrivains de l'ordre des frères prêcheurs ; Arts aux pères et aux mères pour élever leurs enfants* (Langres, 1683, in-12).

**ESTIENNOT DE LA SERRE** (dom Claude), savant bénédictin français, né à Varennes (Saône-et-Loire) en 1639, mort à Rome en 1699. C'est un des plus laborieux érudits de la congrégation de Saint-Maur, un des élèves d'Achéry, de Mabillon, de Sainte-Marthe, de Vaissette et de Bouquet. Il fut nommé, en 1670, sous-prieur de Saint-Martin de Pontoise, et, en 1684, il devint procureur de son ordre à Rome. Les nombreuses charges d'administration dont il était revêtu lui ravirent bien des heures d'étude ; cependant, de 1673 à 1682, il put écrire, presque entièrement de sa main, 40 volumes in-folio de notes, de documents importants, etc., dans lesquels ont beaucoup puisé les bénédictins qui l'ont suivi.

« C'est aux belles années de la jeunesse d'Estiennot, dit Auber dans son *Etude sur les historiens du Poitou*, que sont dues les importantes recherches dont il a laissé les beaux résultats. Son premier travail fut consacré à l'histoire de son ordre dans le diocèse de Bourges. Il le composa à la suite de ses premières études, et tous les matériaux en furent réunis en 1673 et en 1674, en 8 volumes in-folio. Pendant ces deux mêmes années, il recueillait les *Antiquités bénédictines* du diocèse de Poitiers, en 4 volumes. L'année suivante, c'était le tour d'Angoulême et de Saintes, auxquels deux volumes étaient consacrés ; 1676 vit paraître six volumes contenant le Limousin, Le Puy, Périgueux, Sarlat et Clermont ; trois autres in-folio les suivirent en 1677, sur les diocèses de Saint-Flour, de Lyon et de Belley. En 1679 et en 1680, le Languedoc, la Gascogne, le Comtat eurent encore leurs cinq in-folio, et enfin, en 1682, il rassembla, dans son dernier volume, ce qui regarde l'histoire de son ordre dans l'Orléanais. La Martinière, dans son *Dictionnaire géographique*, lui attribue encore, mais sans preuves, les trois volumes de l'*Histoire de l'abbaye de La Chaise-Dieu en Auvergne.* »

**ESTIER** s. m. (è-stié). Conduit qui met en communication un lac et une rivière, ou un marais et la mer.

**ESTIGMÈNE** s. f. (è-sti-gmè-ne). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des cycliques, tribu des cassides, dont l'espèce type se trouve en Chine, près de Canton.

**ESTILLAC**, village et commune de France (Lot-et-Garonne), canton de la Plume, arrond. et à 7 kilom. d'Agen ; 460 hab. Le château, du XIIIe siècle, dominé par un élégant pavillon, renferme le tombeau de Montluc, en marbre blanc, surmonté d'une statue couchée.

**ESTILLE** s. f. (è-sti-lle ; *il* mll.). Techn. Ancien métier de haute lisse. || On disait aussi ESTILLE.

**ESTIMABLE** adj. (è-sti-ma-ble — rad. *estimer*). Digne d'être estimé, en parlant d'une personne : *On n'est* ESTIMABLE *que par le cœur, et l'on n'est heureux que par lui.* (Sé-Evrem.) *J'ai toujours regardé comme le plus* ESTIMABLE *des hommes et l'homme qui voulait que sa maison fût construite de manière qu'on vit tout ce qui s'y faisait.* (Ducloss.) *Si la fortune veut rendre un homme* ESTIMABLE, *elle lui donne des vertus ; si elle veut le rendre estimé, elle lui donne des succès.* (J. Joubert.)

Le cœur d'une femme *estimable*
Est le plus beau présent des cieux.
CHEVALIER DE CHANTEMERLE.

|| Qui a du prix, qui mérite notre estime, en parlant des choses : *Rien n'est plus* ESTIMABLE *que le bon sens et la vertu.* (Fén.) *La vertu toute seule est* ESTIMABLE *pour elle-même.* (Mass.) *La politesse, cette qualité si aimable, si douce, si* ESTIMABLE *dans le monde, est maussade dans les arts d'imitation.* (Didor.) *La finesse est un vice, la malice est un crime, où il devient une qualité* ESTIMABLE ! (B. de St-P.)

— Qui a des qualités, qui a du prix, sans être extrêmement distingué : *Un* ESTIMABLE *écrivain. Un livre* ESTIMABLE.

— **Antonymes.** Contemptible, méprisable vil. — Inestimable, mésestimable.

**ESTIMATEUR** s. m. (è-sti-ma-teur — rad. *estimer*). Celui qui est chargé de déterminer le prix, d'apprécier la valeur d'une chose : *S'en rapporter à un* ESTIMATEUR.

Quel coloris brillant et tendre !
Non, non, à ce charmant morceau,
Un *estimateur* se hâtant
Ne pourra jamais se méprendre.
DE JOUY.

— Connaisseur, appréciateur du mérite d'une chose : *Un peuple a toujours tort, et l'estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.* (Volt.)

**ESTIMATIF, IVE** adj. (è-sti-ma-tif, i-ve — rad. *estimer*). Qui se fait par estimation : *Etat* ESTIMATIF *des travaux.*

**ESTIMATION** s. f. (è-sti-ma-si-on — rad. *estimer*). Action d'estimer, d'évaluer le prix, la valeur d'une chose : *Ces travaux, d'après l'*ESTIMATION, *reviendront à trente mille francs. L'assiette d'un impôt, c'est la base d'*ESTIMATION *de la valeur sur laquelle il frappe.* (Oll.)

— S'est dit pour Estime : *Sans égard à l'*ESTIMATION *des hommes.* (J.-J. Rouss.)

— Philos. Dans le système d'Abailard, Doctrine admise par la foi, mais qui n'a point encore été contrôlée par la raison.

— Mar. et géogr. Série de calculs grossiers ou d'observations ayant pour but de relever approximativement la position d'un bâtiment ou d'un lieu. || On dit plus ordinairement ESTIME.

— **Encycl. Jurispr.** Il serait difficile d'indiquer toutes les dispositions légales qui prescrivent de recourir à l'*estimation*. Les *estimations* ont lieu surtout dans les inventaires, dans les partages et les licitations de meubles et d'immeubles. Dans ces derniers cas, elles doivent être faites préalablement.

Signalons quelques-unes des circonstances où l'on a recours à l'*estimation*.

D'après l'article 587 du code civil, à la fin de l'usufruit de choses fongibles, l'usufruitier, au lieu de rendre des choses de pareille quantité, qualité ou valeur, peut en rendre l'*estimation*.

Lorsque des immeubles doivent être vendus judiciairement, des experts sont ordinairement chargés d'en faire auparavant l'*estimation*.